



Ametz de tout

**JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION**

Janvier 2014 N° 156

SOMMAIRE

- . Sommaire, Agenda du Maire.....3
- . Conseil municipal.....4-5-6-7
- . Vie municipale.....8-9-10-11-12-13
- . Calendrier 2014.....14
- . Médiathèque.....15
- . Travaux & réalisations.....16-17
- . Vie associative.....18-19-20-21-22-23-24
- . Elections.....25
- . État civil-tribunes.....26
- . Sentiers de randonnée.....27-28

Cher(e) Aumessois et Aumessoises,

En cette période pré-électorale, je ne souhaite pas rédiger d'édito, comme je le fais habituellement en chaque début de bulletin municipal.

Je tiens néanmoins à vous souhaiter tous mes vœux pour l'année 2014.



AGENDA DU MAIRE

SEPTEMBRE

- 22 – Journée des retrouvailles de l'A.F.F.I. (Salle de spectacles)
- 23 – Bureau municipal – Réunion d'accueil association « Les Petites Nanas » - Réception Ordre National du Mérite de Marc Hover (Metz)
- 24 – Permanence municipale
- 26 – Permanence municipale – Rencontre Norminter
- 27 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Soirée des bénévoles « Fêtes de la musique – 14 Juillet »
- 30 – Bureau municipal

OCTOBRE

- 1 – Rencontre référent vidéosurveillance de Moselle – Réunion Collège (Aumetz)
- 2 – réception de travaux « Maison des Associations »
- 4 – Réunion de travaux préparatoires « Rues d'Aumetz » - Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 8 – CDCAO (Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles – Metz) – Réunion EPA Alzette Belval – Réunion associative AASP et Association « Terre de Sienne » - Commission Transport de la CCPHVA – Test éclairage public de la Place de l'Hôtel de Ville
- 10 – Inauguration de l'EPHAD « Le Plateau d'Ottange » - Permanence municipale – Réunion de concertation Zone Commerciale
- 11 – Réunion prestataire informatique - Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Rdv Président du SISCODIPE
- 14 – Bureau municipal
- 15 – Rencontre GECT Alzette Belval
- 17 – Festivités des Noces d'or et de diamant – Conseil d'école maternelle – Conseil Municipal
- 18 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Conseil d'école primaire – Réunion Syndicat du Collège « Lionel Terray »
- 19 – Présentation et réception des locaux de la « Maison des Associations »
- 21 – Bureau municipal
- 22 – Permanence municipale
- 24 – Rdv Maison du département (Yutz)
- 25 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Permanence municipale – Réception des travaux « Ensemble modulaire du Stade »

- 26 – Grande Soirée pour la lutte contre la Mucoviscidose (Salle de spectacles)
- 28 – Rencontre Gendarmerie
- 29 – Réception de chantier « Terrain de Tennis » - Réunion PLU (CCPHVA)
- 31 – Réception des Sapeurs-Pompiers Slovènes

NOVEMBRE

- 4 – Bureau municipal
- 7 – Festival du Film Italien (Aumetz)
- 8 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 10 – Pot de l'amitié de l'ONAC
- 11 – Cérémonies Officielles du 11 Novembre (Aumetz)
- 12 – Réunion de travail signalisation – Permanence municipale – Bureau municipal
- 14 – Visite de Chantier Vidéosurveillance (Montois-la-Montagne) – Réunion de voisinage « Place de la Maladrée »
- 15 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 18 – Rdv Rapporteur General du Budget (Trieux) – Bureau municipal – Assemblée Générale « Tennis Club d'Aumetz »
- 19 – Réunion de des projets pédagogiques (Ecole Primaire) – Réunion de travail et concertation sur le rythmes scolaires (Délégués des parents d'élèves, Enseignants et Mairie) – Commission Aménagement territorial et développement durable du GECT Alzette Belval (Audun-le-Tiche)
- 20 – Permanence municipale
- 21 – Rdv sous-préfet de Thionville (Thionville) – Beaujolais de l'amicale de l'AASP (Foyer paroissial)
- 22 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 24 – Cérémonies de la Sainte Cécile de l'Harmonie d'Aumetz (Aumetz)
- 26 – Permanence municipale – Rdv prestataire vidéosurveillance – Rdv Notaire (Aumetz)
- 28 – Commission Mobilité du GECT Alzette Belval (Schiffange)
- 29 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Rdv Notaire (Aumetz)
- 30 – Cérémonies de la Sainte Barbe des mineurs et veuves CGT et les Sapeurs-Pompiers (Mairie)

DECEMBRE

- 1 – Rdv Gendarmerie – Rdv commissaire enquêteur du PLU
- 4 – Rencontre Norminter – Préparation du loto de l'école primaire pour le Téléthon
- 5 – Loto de l'école primaire pour le Téléthon (Mairie) – Commémoration officielle de la fin de la Guerre d'Algérie

- (Aumetz) – Permanence municipale – Rdv Notaire (Aumetz) – Réunion sur la réutilisation des déchets par la CCPHVA (Foyer du 3eme âge)
- 6 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Accueil de la course pédestre du Téléthon (Ecole primaire) – Plantation des arbres de la place avec l'école primaire - Saint Nicolas municipal – Cérémonies de remise du « Label d'encouragement fédéral » à l'USA Football (Mairie)
- 7 – Cérémonies de la Sainte Barbe (Audun-le-Tiche) – Sainte Barbe de l'AASP (Foyer paroissial) – Tournoi de Poker au profit du Téléthon (Mairie)
- 11 – Remise des colis de Noel du C.C.A.S.
- 12 – Gouter de Noel des Anciens – Marche de Noel de l'école primaire – Conseil Communautaire (Villerupt)
- 13 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville »
- 14 – Assemblée Générale de l'association des maires des arrondissements de Thionville (Manom)
- 15 – Concert de Noel de l'Harmonie d'Aumetz (Eglise Saint-Gorgon)
- 16 – Bureau municipal
- 17 – Gouter de Noel de l'association du 3eme âge (Foyer du 3eme âge) – Commission électorale municipale – Réunion associative USA Basket – USA Football (Mairie)
- 18 – Commission Aménagement territorial et développement durable du G.E.C.T. Alzette Belval (Sanem) – Permanence municipale
- 19 – Conseil municipal
- 20 – Réunion de travaux « Place de l'Hôtel de Ville » - Visite de chantier de la Place de l'Hôtel de Ville par le Président du Conseil Général (Mairie) – Visite du Collège Lionel Terray par le Président du Conseil Général

NOVEMBRE

- 5 – Assemblée Générale de l'USA Pétanque
- 7 – Permanence municipale – Vœux du maire (Rédange)
- 8 – Vœux du maire (Boulanges)
- 9 – Rdv Notaire (Aumetz)
- 10 – Vœux du sous-préfet de Thionville (Thionville) – Commission électorale municipale (Mairie) – Vœux du maire (Ottange) – Vœux du maire (Audun-le-Tiche)
- 11 – Apéritif de l'amitié de l'AFFI (Salle de spectacles)
- 12 – Vœux du maire (Rochonvillers) – Befana de l'AFFI (Salle de spectacles)
- 13 – Bureau municipal – Rencontre associative « Les Petites Nanas » - Rencontre associative USA Football
- 14 – Vœux du maire (Villerupt)
- 15 – Rdv Avocat des Affaires agricoles (Metz) – Vœux du maire (Mont-Saint-Martin)
- 16 – Réunion de voisinage et conciliation (Mairie)
- 17 – Vœux du maire (Aumetz)
- 18 – Vœux du maire (Crusnes)

Responsable de la publication : Mr Gilles DESTREMONT - Maire
 Rédaction : Mr Maurice LAURENT - Adjoint délégué à la communication
 Mr André KOGOVSEK - Chargé de communication Municipal

Impression : A2DV NUMERIQUE

Aumetz de A à Z / Janvier 2014 /

SEANCE du 17 octobre 2013

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire – M. BOURGUIGNON Nicolas – Mme CHARY Marie-Paule - Mme HUMBERT Bernadette - M. LAURENT Maurice - Mme LEBRUN Marie - Mme OMODEI Arlette - M. PARENT Guy - M. PITUELLO Henri - Mme RENNIE Madeleine - Mme REYTER Bruna - M. WEILER André. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : Mme CRAPANZANO Laurence à Mme CHARY Marie-Paule - M. REYTER Jean-Michel à M. PITUELLO Henri - Mme SPANIOL Paola à M. LAURENT Maurice.

Absents excusés : M. CHARY Bertrand - M. COGNOLI Jean-Baptiste - M. MAUJOL François - NERI Eric.

M. PITUELLO Henri a été élu Secrétaire de séance. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 13 août 2013.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

- **Décision n° 2013/58 :** Autorisant le Maire à signer le MAPA (contrat de services - maîtrise d'œuvre) à intervenir avec la société « CMO » pour l'aménagement de voirie et sécuritaire des rues Verlaine, Maladrée, Saint Gorgon et des Jardins.

- **Décision n° 2013/59 :** Signature d'un contrat de travaux d'aménagement de voirie des rues Verlaine, de la Maladrée, des Jardins et Saint Gorgon.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2013/60 - À l'UNANIMITE, Requalification Urbaine et Aménagement des Abords de la Mairie : Acte spécial portant acceptation d'un sous-traitant de second rang et agrément de ses conditions de paiement.

- **ACCEPTE** la Société Ardennes Montage Charpente de 08200 GLAIRE comme sous-traitant de second rang de la Société CMD Cardot, - **AUTORISE** le paiement direct à la Société Ardennes Montage Charpente, sous-traitant de second rang, pour un montant maximum de 5.000,00 € H.T., - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte spécial de sous-traitance.

N°2013/61 – Par 13 Voix Pour et 2 Abstentions, - **DECIDE** de donner aux nouvelles rues composant le lotissement Carreau de la Mine 3 le nom suivant :

« Boucle des Vosailles, représentant une longueur de 229 mètres linéaires, » - **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

N°2013/62 - À l'UNANIMITE, - **DECIDE** d'intégrer 624 mètres linéaires dans la voirie communale, - **PORTE** le nombre de kilomètres de voirie communale de 14 kms 247 à 14 kms 871.

N°2013/63 - À l'UNANIMITE, - **DECIDE** d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides pour leur taxe d'habitation,

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer toutes conventions et tous documents relatifs à ce dossier,

N°2013/65 - À l'UNANIMITE, - **DECIDE** la suppression d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet non pourvu, - **DECIDE** la suppression d'un poste d'Infirmier de classe normale à temps non complet (16h/semaine) non pourvu, - **DECIDE** la création d'un Poste d'Infirmier en soins généraux de classe normale à temps complet, - **DIT** que le tableau des effectifs est modifié en conséquence et mis à jour comme suit :

GRADES	Cat.	Effectif	Effectif pourvu	Dont TNC	Observations
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Attaché Territorial	A	1	1	0	
Adjoint Administratif. Ppal 1 ^{ère}	C	1	1	0	
Adjoint Administratif. 1 ^{ère} C	C	2	2	0	
Adjoint Administratif 2 ^{ème} C	C	2	1	0	
SECTEUR TECHNIQUE					
Technicien	B	1	1	0	
Agent de Maîtrise Ppal	C	1	0	0	
Adjoint Technique 2 ^{ème} Cl.	C	7	5	2	17,5 et 25 Heures/Sem
SECTEUR ANIMATION					
Adjt d'Animat. 1 ^{ère} Clas.	C	2	2	0	
Adjt.d'Animat.2 ^{ème} Clas.	C	5	2	0	
SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL					
Infirmier Classe Normale	A	1	0	0	
Educateur de Jeunes Enfants	B	1	1	0	
Auxiliaire Puer 1 ^{ère} Classe	C	2	2	0	
ATSEM 1 ^{ère} Classe	C	3	2	1	28 Heures/Semaine
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Cons. Du Patrim.	B	1	1	0	
Adjt Patrimoine 2 ^{ème} Clas.	C	1	1	0	
SECTEUR POLICE					
Chef de Service Police M.	B	1	0	0	
Chef de Police Municipale	C	1	1	0	
SOUS-TOTAL		33	23	3	

CONTRACTUELS					
Adjoint Technique 2 ^{ème} Cl.	C	4	4	2	CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint Administrat. 2 ^{ème} C	C	1	0	0	CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Auxiliaire Puer 1 ^{ère} Cl.	C	2	2	0	CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
Adjoint d'Animation 2 ^{ème} cl.	C	4	4	2	CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
ATSEM 2 ^{ème} Classe	C	3	2	0	CDI ou Besoin occasionnel ou saisonnier
SOUS-TOTAL		14	12	4	
TOTAL GENERAL		47	35	7	

AUTRES			
Contrats aidés (CAE, Avenir,...)		9	6

N°2013/64 - À l'UNANIMITE, - **AUTORISE** Monsieur le Maire à présenter au contrat PACTE II Aménagement 2012-2014 le projet d'aménagement de voirie des rues Paul Verlaine, de la Maladrée, des Jardins et Saint Gorgon pour un montant de 95.735,00 € H.T., - **SOLLICITE** pour ce projet un subventionnement équivalent au montant résiduel de 40.113,00 € sur la Dotation Garantie du contrat PACTE II Aménagement 2012-2014,

- **DECIDE** d'inscrire au Budget les crédits correspondants,

N°2013/66 - À l'UNANIMITE, - **FIXE COMME SUIV** le Régime Indemnitaire du cadre d'emploi des infirmiers titulaires, stagiaires, et non titulaires, à temps complet ou non complet à compter du 01 novembre 2013 :

- PRIME DE SERVICE:

Cette indemnité est susceptible d'être attribuée aux membres des cadres d'emplois et sur la base des montants moyens annuels ci-après mentionnés :

Grades concernés	Taux moyen annuel	Coefficient minimum	Modulation individuelle maximale
INFIRMIER TERRITORIAL	7,5 % des traitements bruts annuels des personnels en fonction	0	7,5 % (17 % lorsque l'agent est seul dans son grade)

L'attribution individuelle ne pourra excéder 17 % du traitement brut de l'agent lorsqu'il est seul dans son grade et sera modulée pour tenir compte des sujétions auxquelles les agents sont appelés à faire face dans l'exercice de leurs fonctions, des travaux supplémentaires effectués, des responsabilités exercées, des contraintes horaires ou de la manière de servir.

- PRIME SPECIFIQUE

Cette indemnité est susceptible d'être attribuée aux membres des cadres d'emplois et sur la base des montants moyens mensuels ci-après mentionnés :

Grades concernés	Taux Mensuel	Coefficient minimum	Coefficient maximum
INFIRMIER TERRITORIAL	90,00	0	1

L'attribution individuelle est accordée pour tenir compte des sujétions auxquelles les agents sont appelés à faire face dans l'exercice de leurs fonctions, des travaux supplémentaires effectués, des responsabilités exercées ou de la manière de servir.

- INDEMNITE DE SUJETION SPECIALE

Cette indemnité est susceptible d'être attribuée aux membres des cadres d'emplois et sur la base des montants moyens mensuels ci-après mentionnés :

Grades concernés	Taux Annuel (Traitement annuel brut + indemnité de résidence) * 13
INFIRMIER TERRITORIAL	1.900

L'attribution individuelle est accordée aux agents exerçant en crèche ou halte-garderie ou dans des établissements d'accueil et de soins comportant des sujétions particulières liées soit à la permanence et au contact direct avec les malades, soit aux difficultés d'ordre social des enfants pris en charge. Cette prime n'est pas applicable aux agents assurant la direction d'un établissement. L'autorité territoriale procédera mensuellement aux attributions individuelles dans le respect des critères fixés par la présente délibération

PRECISE QUE :

- toutes ces indemnités seront proratisées en fonction du temps de travail des intéressés,
- ces indemnités seront maintenues intégralement pendant les congés annuels et les congés pour maternité, paternité ou adoption,
- ces indemnités ne seront pas versées durant un congé de longue maladie, grave maladie ou longue durée,
- ces indemnités ne seront pas versées dès lors que le nombre de jours de congé ordinaire de maladie est supérieur à 90 jours par an,
- ces indemnités ne seront pas versées dès lors que le nombre de jours de congé pour accident du travail ou maladie professionnelle est supérieur à 180 jours par an,
- les montants et taux de ces primes ou indemnités feront l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants ou les coefficients seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire.

N°2013/67 - À l'UNANIMITE,

- **DIT qu'en dépenses de fonctionnement :**
l'article 6411 Personnel titulaire, chapitre 012 est abondé d'un montant de : 7.500,00 €
l'article 6413 Personnel non titulaire, chapitre 012 est abondé d'un montant de : 17.000,00 €
l'article 6455 Assurance du personnel, chapitre 012 est abondé d'un montant de : 4.500,00 €

l'article 6475 Médecine du travail, pharmacie, chapitre 012 est abondé d'un montant de : 1.000,00 €

Soit une augmentation totale des Dépenses en Section de Fonctionnement de 30.000,00 €

- **DIT** qu'en recettes de fonctionnement : l'article 6419 Remboursement rémunérations, chapitre 013 est abondé d'un montant de : 30.000,00 €

Soit une augmentation totale des Recettes en Section de Fonctionnement de 30.000,00 €

- **DIT** que les Dépenses et Recettes de la Section de Fonctionnement s'équilibrent chacune à + 30.000,00 €.

N°2013/68 - À l'UNANIMITE,

- **DECIDE** de faire bénéficier le personnel communal de la commune d'Aumetz d'une aide à la restauration par le biais de tickets restaurant. Le personnel bénéficiaire sera : agents stagiaires et titulaires de la fonction publique, agents non titulaires de la fonction publique recrutés pour une durée supérieure à 6 mois à compter du 1er janvier 2014. - -

- **DECIDE** que les tickets restaurant seront attribués pour les seuls jours de présence effective de l'agent à son poste dans la limite d'un ticket par jour. Seules les journées de travail contenant une pause méridienne

donneront droit à attribution d'un ticket restaurant. Ne pourront pas être attribués de tickets restaurant au personnel bénéficiant du service de restauration scolaire (agents de crèche, agents de cantine, agents de centre de loisirs, ...). Les tickets restaurant ne seront pas attribués en cas d'absence de l'agent quel qu'en soit la raison : maladie, hospitalisation, accident du travail, congé de longue maladie, congé de longue durée, maladie professionnelle, disponibilité, congé annuel, congé exceptionnel et autorisation d'absence diverse, congé pour garde d'enfant, congé de maternité ou de paternité, stage, mission, congé sans solde, service non fait avec retenue sur la rémunération,

- **DECIDE** de fixer à 8,00 € la valeur faciale du ticket restaurant.
- **DECIDE** de fixer la contribution de la commune à 57 % de la valeur faciale du titre, soit une participation de 4,55 € par ticket, équivalente à la valeur de l'avantage en nature accordé au personnel bénéficiant du service de restauration scolaire.
- **DECIDE** que la contribution de la commune sera actualisée de manière automatique chaque année dans la même proportion que l'évolution de l'avantage en nature accordé au personnel bénéficiant du service de restauration scolaire, sans toutefois pouvoir être inférieure à 50% ni supérieure à 60% de la valeur faciale du titre.
- **DECIDE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2014.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une procédure adaptée, conformément à l'article 28 du code des marchés publics, à l'issue de laquelle un prestataire sera désigné pour répondre au besoin, et à signer la convention avec le prestataire retenu.

N°2013/69 - À l'UNANIMITE,

- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement de subventions figurent au Budget, chapitre 65, article 6574,
- **DIT** que le montant des subventions versées dans le cadre des classes ELCO sera de 15,00 € par élève fréquentant ces cours, représentant pour l'année 2013 un montant prévisionnel de 675,00 € (29 élèves prévus en classe ELCO Italien et 16 élèves prévus en classe ELCO Arabe).

N°2013/70 - À l'UNANIMITE,

- **DONNE** un avis favorable à la modification des statuts de la CCPHVA par l'ajout de la compétence « tourisme » telle que définie,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer à Monsieur le Président de la CCPHVA l'avis donné par le Conseil sur la modification de ses compétences par l'ajout de la compétence « tourisme ».

N°2013/71 - À l'UNANIMITE,

- **DONNE** un avis favorable à la modification des statuts de la CCPHVA par l'ajout de la compétence « petite enfance » telle que définie

- **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer à Monsieur le Président de la CCPHVA l'avis donné par le Conseil sur la modification de ses compétences par l'ajout de la compétence « petite enfance ».

N°2013/72 - À l'UNANIMITE, - **EMET** un avis favorable à la modification des statuts de la CCPHVA en précisant après « ZAC d'intérêt communautaire » 'ou situées hors de la communauté de communes mais présentant un intérêt pour les communes membres'. - **EMET** un avis favorable à l'adhésion de la CCPHVA au Syndicat Mixte Ouvert pour la création et le développement de l'espace portuaire « Europort ». - **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer à Monsieur le Président de la CCPHVA l'avis donné par le Conseil sur la modification de ses statuts et son adhésion au Syndicat Mixte Ouvert pour la création et le développement de l'espace portuaire « Europort ».

N°2013/73 - À l'UNANIMITE, - **APPROUVE** les tracés de sentiers de randonnées proposés par la CCPHVA sur le territoire d'Aumetz, - **CHARGE** Monsieur le Maire de communiquer à Monsieur le Président de la CCPHVA l'approbation du Conseil sur les tracés proposés sur le territoire d'Aumetz,

N°2013/74 - À l'UNANIMITE, - **DECIDE** de soutenir le maintien de la Cour d'Appel de Metz et des compétences du Tribunal de Grande Instance de Thionville, et du service de proximité de la justice, - **ADOpte** cette motion,

N°2013/75 - À l'UNANIMITE, - **AUTORISE** l'adhésion de la commune de la commune de TALANGE (57) au SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville.

N°2013/76 - À l'UNANIMITE, - **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de tout organisme et notamment auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, et du SISCODIPE toute aide ou subvention qui permettrait la réalisation des travaux pour la tranche conditionnelle de Réhabilitation de la Place de l'Hôtel de Ville. - **DONNE CONNAISSANCE DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL SUIVANT :**
 Conseil Régional Fonds Régional Après-Mines 96.000,00 €
 Conseil Régional CADT (Contrat d'Aide au Développement Territorial) 80.000,00 €
 Etat DETR (Dotation d'Equipelement des Territoires Ruraux) 75.000,00 €
 SISCODIPE 50.000,00 €
 Conseil Général Amendes de Police 24.000,00 €
 Commune d'AUMETZ (autofinancement) 195.947,70 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Maire pour signer les conventions concernant ces dossiers de subventions

ainsi que tous documents y afférents.

N°2013/77 - À l'UNANIMITE, - **DEMANDE** à ce que la CCPHVA fasse réaliser et finance une étude sur la mobilité et les éventuels besoins en transports ainsi que leurs coûts sur le territoire de la commune d'Aumetz. Cette étude, dite « cordon » devra se faire en se rapprochant notamment du SMITU, et permettra à la commune de se prononcer sur un éventuel développement de son offre de transports. - **CHARGE** Monsieur le Maire de faire connaître la demande du Conseil à la CCPHVA.

N°2013/78 - À l'UNANIMITE, - **DECLARE** son intention d'adhérer au SMITU Thionville Fensch. - **CHARGE** Monsieur le Maire de faire connaître au SMITU Thionville Fensch l'intention de la commune d'Aumetz d'adhérer à ce Syndicat.

N°2013/79 - À l'UNANIMITE, - **AUTORISE** Monsieur le Maire à conclure un avenant au bail signé le 1er juillet 2012 avec Madame Annette RENAULD pour le salon de coiffure dénommé « IMAGIN'HAIR » dans les locaux occupés au 3, rue Poincaré à Aumetz en actant que les locaux occupés par son activité ne concerneront, à compter du 1er novembre 2013, que le RDC de cet immeuble et que par conséquent, le nouveau montant du loyer mensuel sera à compter de cette date de 480,00 €, réglé chaque mois. Les impôts et charges incombant à ces locaux seront réglés directement par le bailleur. - **AUTORISE** Monsieur le Maire à conclure un nouveau bail commercial de 9 ans, si toutes les conditions prévues au contrat sont réunies à cette date, au 1er novembre 2013 avec Madame Rachel CLAUSSE pour son activité d'onglerie dans les locaux sis au 1er étage du 3, rue Poincaré à Aumetz. Le montant du loyer mensuel sera de 320,00 €, réglé chaque mois et révisable à l'expiration de chaque période triennale dans les conditions prescrites par la loi (indice du coût de la construction en vigueur au moment de la signature du bail). Les impôts et charges incombant à ces locaux seront réglés directement par le bailleur. - **CHARGE** Monsieur le Maire de faire connaître sa décision aux intéressées.

N°2013/80 - À l'UNANIMITE, - **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer une opération d'Investissement divers pour le Multi-Accueil « Les Chrysalides » sur l'exercice budgétaire 2014 et à inscrire les crédits correspondants au prochain Budget Primitif, - **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de la CAF de la Moselle une aide financière pour les travaux et aménagements divers prévus au Multi-Accueil « Les Chrysalides »,

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 20 h 30

Dossier complet à consulter en Mairie.

SEANCE du 19 décembre 2013

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

Etaient présents : M. DESTREMONT Gilles, Maire – M. BOURGUIGNON Nicolas – Mme HUMBERT Bernadette - M. LAURENT Maurice - Mme LEBRUN Marie - Mme OMODEI Arlette - M. PARENT Guy – M. PITUELLO Henri - Mme RENNIE Madeleine – Mme REYTER Bruna – Mme SPANIOL Paola.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir : M. REYTER Jean-Michel à M. PARENT Guy - M. WEILER André à Mme RENNIE Madeleine.

Absents excusés : M. CHARY Bertrand - Mme CHARY Marie-Paule – M. COGNOLI Jean-Baptiste – Mme CRAPANZANO Laurence – M. MAUJOL François – M. NERI Eric.

Madame RENNIE Madeleine a été élu Secrétaire de séance. Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 17 octobre 2013.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire :

- Néant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

N°2013/81 - A l'UNANIMITE
 - **DECIDE** de reconduire sans augmentation les prix appliqués en 2013.
 - **DECIDE** que les tarifs suivants seront applicables à compter du 1er janvier 2014 :

Photocopies	N/B	Couleur
A4 Recto	0,15 €	0,35 €
A4 Recto/Verso	0,25 €	0,50 €
A3 Recto	0,30 €	0,60 €
A3 Recto/Verso	0,40 €	0,80 €
A4 Associations	0,05 €	0,10 €
A4 Associations Recto/Verso	0,10 €	0,15 €
A3 Associations	0,10 €	0,15 €
A3 Associations Recto/Verso	0,15 €	0,20 €

Bibliothèque (cotisation annuelle)	
Cotisation > 17 ans	5,00 €
Cotisation < 17 ans	gratuit
Droits de Place	
Le mètre linéaire	0,60 €
Camion outillage	35,00 €
Vendeur ambulant (pizza, divers)	35,00 €

Concessions funéraires Cimetière 50 ans	70,00 €
Cimetière 30 ans	50,00 €
Cellule au Columbarium	1.550,00 €
Salle mortuaire (par décès)	17,50 €
Envoi de Fax (la page)	
Vers la France	0,30 €
Vers l'Etranger	0,50 €
Reproduction intégrale du PLU	
Sur papier	300,00 €
Sur CD	5,00 €

DIT que les montants seront encaissés sur chaque régie concernée.

- **DIT** que pour la bibliothèque, la cotisation est due à chaque date anniversaire.

N° 2013/82 – A l'UNANIMITE

- **DECIDE** de reconduire sans augmentation les tarifs 2013 de location des salles communales. Les prix suivants seront donc applicables à compter du 1er janvier 2014 :

Salle Polyvalente

(capacité de 400 personnes maximum)

- Location pour les habitants d'Aumetz 325,00 €
- Location pour les associations d'Aumetz * frais de gestion (salle gratuite) 85,00 €
- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations) 650,00 €

Salle de l'Ancien Temple

(capacité de 50 personnes maximum)

- Location pour les habitants d'Aumetz 135,00 €
- Location pour les associations d'Aumetz 75,00 €
- Location pour les extérieurs à Aumetz (privés et associations) 220,00 €
- Location pour événements exceptionnels (décès, goûters, ...) 75,00 €

N°2013/83 - À l'UNANIMITE,

- **DECIDE** qu'une subvention d'un montant de 132,00 €, représentant 30 % du montant du séjour, sera versée à l'Ecole du Centre

de Fontoy pour un séjour en classe de neige du 10 au 15 février 2014 de l'enfant Sandra FAUCHEUR domicilié à Aumetz.

- **DECIDE** que cette somme sera mandatée sur le Budget Primitif 2014 de la commune au Chapitre 65, Article 6574, après production du justificatif d'inscription de l'enfant à ce séjour.

- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'école ou de l'association bénéficiaire.

N°2013/84 - À l'UNANIMITE,

- **DECIDE** qu'une subvention d'un montant de 135,00 €, représentant 30 % du coût du projet sera versée à l'Ecole Elémentaire Marie Curie d'Aumetz au titre d'aide au financement pour la réalisation d'un projet pédagogique : écriture d'un roman fantastique.

- **DECIDE** que cette somme sera mandatée sur le Budget Primitif 2014 de la commune au Chapitre 65, Article 6574, après production d'un justificatif d'écriture de ce roman.- **RAPPELE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'école ou de l'association bénéficiaire.

N°2013/85 - À l'UNANIMITE,

- **DIT** qu'en dépenses d'investissement :
L'article 1641 : Emprunts en Euros, chapitre 16 est abondé d'un montant de : 1.000,00 €
L'article 202 : Révisions des docs d'urba. chapitre 20 est abondé d'un montant de : 5.000,00 €
L'article 21571 : Matériel roulant, chapitre 21 est diminué d'un montant de : 6.000,00 €
Soit une variation totale des Dépenses en Section d'Investissement de : 0,00 €

- **DIT** que les Dépenses et Recettes de la Section d'Investissement ainsi que le montant total du Budget ne varient pas.

N°2013/86 - À l'UNANIMITE,

- **DEMANDE** la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion, Fonctionnement

et Entretien du Collège Lionel Terray d'Aumetz :

- **DIT** que l'Actif du Syndicat du Collège sera transféré à la Commune d'Aumetz, Siège du Syndicat.

- **DEMANDE** que les attributions du F.C.T.V.A. afférentes aux Investissements réalisés par ce Syndicat en 2012 et 2013 soient versées à la commune d'Aumetz, à charge pour cette dernière de les réutiliser au profit du Collège.

N°2013/87 - À l'UNANIMITE,

- **APPROUVE** le rapport annuel d'activités 2012 du SEAFF, sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement « Exercice 2012 » du Syndicat Eau et Assainissement de Fontoy – vallée de la Fensch (SEAFF), le compte administratif 2012 « section Eau » du Syndicat, le compte administratif 2012 « section Assainissement » du Syndicat.

N°2013/88 - À l'UNANIMITE,

- **N'EMET** aucune observation ou réserve sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme « Transformation de Zone 2AU en Zone 1AU » de la commune de Serrouville,

N°2013/89 - À l'UNANIMITE,

- **AUTORISE** l'adhésion de la commune de HALSTROFF (57) du SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville

- **AUTORISE** le retrait de la commune de HOMBURG BUDANGE (57) du SIVU « Fourrière du Jolibois » à Moineville

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 20h00

Mr le maire invite l'assemblée au pot de l'amitié de fin d'année

Dossier complet à consulter en Mairie.

Adresses utiles

IME La Sapinière
5 rue du puits 57710 AUMETZ
Tél. 03 82 91 91 25
Fax. 03 82 91 89 78
e.mail : ime.sapinière@wanadoo.fr

DECHETERIE
route d'AUDUN-le-TICHE
www.ccphva.com
Tél. 03 82 53 50 01

NOCES D'OR ET DE DIAMANT



La municipalité et le C.C.A.S. ont honoré les couples qui célèbrent leurs noces d'or et de diamant à la salle des spectacles.

Cette année Aldo et Mathilde NERI fêtent leurs soixante ans de mariage ainsi que Angelo et Raymonde DEL MASCHIO.

Jean Claude et Hélène HUBERT, Khotir et Fatma GOMRI, Roger et Laure BURCKEL célèbrent, quand à eux, leur 1/2 siècle de mariage.

Tous ont été félicités par le Maire M. Gilles DESTREMONT à l'issu du repas offert par la municipalité.

Chacune et chacun a renouvelé le serment qui les unissent et des fleurs et cadeaux ont été offerts en souvenir de cette mémorable journée.

Une délégation de la municipalité a porté cadeaux et fleurs au domicile du couple DEL MASCHIO, Angelo étant souffrant.

L'équipe du CCAS a ensuite complimenté les mariés en leur souhaitant « de vivre encore de longues années ensemble ».



VISITE DE SLOVÉNIE

La municipalité a reçu une délégation de 6 jeunes pompiers slovènes d'IDRJA venus rendre visite à leurs collègues Aumessois. M DESTREMONT a souligné l'amitié qui s'est établi entre les deux villes, illustrée par les nombreux échanges qui se font régulièrement.

Après les présents d'usage, l'assemblée a été conviée au verre de l'amitié.

Accompagnés par leur chef de corps, ils ont pendant leur séjour, organisé par le lieutenant Tagliaferri, visité le musée de la mine, un fort de la ligne Maginot, la caserne des pompiers de Thionville et assisté à des manoeuvres à Audun-le-Tiche.

CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE 2013

Pour ce 95ème anniversaire de la fin de la guerre 14-18, la municipalité avait invité les Associations d'Anciens combattants, Pompiers, Musiciens, Associations culturelles et sportives locales et toute la population. Un premier hommage a été rendu aux combattants enterrés au cimetière « route de Crusnes » avec un profond recueil des personnalités présentes.

Le cortège s'est ensuite formé pour se rendre à l'office religieux, et le dépôt de gerbe qui s'est déroulé au monument aux morts a montré combien le respect était important pour cette journée du souvenir. Chaque dépôt de gerbe par La Municipalité, l'ONAC, les ACPG de Boulange-Aumetz, l'AFFI a été accompagné par un enfant ce qui démontre que le devoir de mémoire est bien présent.

Au cours de l'Aubade musicale dans la grande salle de l'Hôtel de ville, le Maire M. Gilles DESTREMONT n'a pas manqué de retracer combien la guerre a laissé de morts, de blessures encore vivantes et de redire que le devoir de mémoire doit rester constant afin que les hommes puissent vivre en paix, cette paix, encore très précaire dans divers pays.

Un remerciement à l'ensemble des nombreuses personnes présentes dans la grande salle de l'hôtel de ville à clôturé cette émouvante cérémonie.



STE BARBE 2013

Beaucoup de monde à cette célébration traditionnelle de Ste Barbe.

La Municipalité avait réuni Mineurs, Pompiers, Associations, Population, Elus à célébrer cette fête de Ste Barbe qui marque une tradition d'union, de fraternité et de camaraderie autour d'une corporation minière même amoindrie mais toujours unie et soudée dans toutes les luttes qu'elle mène encore et autour d'un corps de sapeurs pompiers indispensable à notre population qui se sent « rassurée » d'avoir des secours et aides à tous moments.

Après l'office religieux célébré par l'abbé Belvoix, un cortège s'est formé jusqu'au monument aux morts, où chaque corporation a déposé une gerbe ainsi que la Municipalité, accompagnée par des représentants du conseil municipal des Jeunes. Geste qui démontre que notre jeunesse n'est pas insensible à ces marques de respect pour toutes et tous ceux qui nous ont quitté mais qui ont fait partie de ces mineurs et pompiers qui ont fait l'histoire de notre cité.



Au son de l'Harmonie Municipale, toute cette foule s'est rendue dans la grande salle de la Mairie où le Maire Gilles Destremont n'a pas manqué de redire combien notre population se devait de célébrer ensemble Mineurs et Pompiers deux entités qui se doivent d'être honorés, et a souligné le nom de « deux amis » manquants BETTIOL et TARTARUGA, sans oublié tous les copains partis...



Georges ROFFE pour le syndicat CGT, a retracé le dur labeur des mineurs et le combat qu'il faut encore mener pour le maintien des droits acquis qui ne cessent d'être bafoués.



Pour les Pompiers, les gradés TAGLIAFFERI et DJEBAR ont remis diplômes à de nombreux jeunes qui composent le corps d'Aumetz et qui par leur participation et leur envie de servir méritent ces distinctions. Le Maire n'a pas manqué de les encourager. Les anciens pompiers ayant été mis à l'honneur également pour leur constante présence antérieure et actuelle.

« l'Apéritif » particulier : Knaks et pain, a été apprécié et n'a pas manqué de faire ressasser le souvenir des traditions anciennes si bien que la salle de la Mairie est restée éclairée longtemps à la satisfaction des Elus et de tous les présents.

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Les familles MARQUIS et TRIDANT, la Section ONAC des Anciens Combattants, Les Elus étaient présents à cette commémoration et le dépôt des gerbes devant la Stèle dédiée à nos deux jeunes soldats qui ont perdu la vie dans ces combats, a permis de constater combien il est important de se souvenir.

M. Mario MARTINIG président de l'ONAC et M. Gilles DESTREMONT – Maire- n'ont pas manqué de rappeler que ces conflits sont toujours meurtriers et que le souvenir doit se perpétuer afin que les hommes puissent vivre en paix et en toute harmonie à l'exemple de Nelson MANDELA.



ST NICOLAS DES ECOLES



Visite de la crèche au multi-accueil ...



...crochet par l'I.M.E. ...



...visite du personnel à l'Hôtel de Ville ...



... suivi du préau de l'école maternelle ...



... puis de la salle de classe ...



...et distribution de friandises à l'école primaire.

TELETHON ET SOLIDARITE

Aumetz a su répondre présent.

De nombreuses animations pour récolter des dons.

Sensibles aux explications données concernant ces maladies génétiques, les enfants et les adultes ont répondu présents à toutes ces manifestations avec un enthousiasme débordant et avec une solidarité réelle. Merci à toutes et tous.



Le relais pédestre organisé par la ville de FAMECK a fait un arrêt devant les écoles à AUMETZ et a été reçu par tous les élèves du primaire



Poker spécifique où les « férus de cartes » ont misé ... aide à la recherche médicale !



Loto dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, où 150 élèves ont pu jouer et gagner les 66 lots offerts pour ce téléthon après avoir mis quelques pièces dans une « tirelire »



Dépôt d'anciens téléphones en Mairie qui devraient rapporter 3€ chacun

REPAS DES BÉNÉVOLES

Comme de coutume, la municipalité tient à remercier l'ensemble des bénévoles donnant de leur temps tout au long de l'année, par un repas. C'est dans une ambiance très conviviale que tout le monde s'est retrouvé en mairie en se remémorant les activités au travers des anecdotes plus ou moins croustillantes



GOUTER DE NOEL 2013

Nos anciens sont venus en nombre à ce goûter de Noël que le CCAS et la Municipalité organisent chaque année après la distribution du colis de Noël.

Après midi qui a débuté dans une ambiance magnifique avec des chants de Noël interprétés par la grande section Ecole Maternelle. Madame La Directrice s'est transformée en chef de chorale et nos 25 bambins ont offert un « petit bonhomme » à chaque participant, sous un tonnerre d'applaudissements.

Les membres du CCAS leurs avaient concocté un petit goûter avec un petit chocolat bien sur !

Didier et Alain nos deux musiciens depuis quelques années maintenant ont été mis à rude épreuve, car nos anciens souhaitaient du ...rythme, et les danses ont suivies ; ainsi que des chants à texte où on a pu apprécier les voix de Odette, Bernadette, Michel sans oublier la Chorale du 3 eme Age qui chaque année nous fait chanter Noël.

Notre traditionnelle tombola a permis de faire quelques heureux et le père Noël qui était tant attendu, mais qui avait l'air de connaître tout le monde, a eu un petit mot « gentil » pour chacun, en offrant un chocolat, ...car les « anciens » en raffolent ...

Monsieur le Maire, Gilles Destremont n'a pas manqué de souligner l'importance de pouvoir se retrouver autour d'un goûter, mais surtout autour d'amis et avec une réelle convivialité et fraternité.

Il a remercié également tous les membres du CCAS , élus et bénévoles ainsi que le personnel municipal sans qui, cette fête de Noël ne pourrait avoir lieu.

Tous les membres du CCAS sont heureux d'avoir contribué à toutes ses festivités et vous souhaitent à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année , une excellente santé, et vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour 2014.

Pour toute l'équipe du CCAS
La Vice-Présidente
Arlette OMODEI



COLIS DE NOEL

Confection et distribution

350 colis ont été confectionnés dans la salle du « temple » par l'équipe du CCAS, et les bénévoles qui l'entoure. Et c'est avec satisfaction que les personnes de 65 ans et plus ont pu venir chercher ce colis composé de « douceurs » pour les Fêtes de fin d'année.

Par ces temps de rigueur, la volonté municipale se fait toujours plus forte pour conserver et permettre le maintien de ces colis pour nos « anciens »

Les plus démunis ne seront pas oubliés et les membres du CCAS essaieront de penser à tous. Nos pensionnaires en maison de retraite bénéficieront également de ces « douceurs », nos retraités loin d'Aumetz, recevront nos vœux, et nos malades hospitalisés une pensée leur est dédiée.



VOEUX DU MAIRE 2014

Vendredi 17 janvier, le Maire M. Gilles DESTREMONT entouré du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, a présidé la cérémonie des vœux, salle des cérémonies en Mairie d'AUMETZ.

Après le bilan de l'année écoulée, le Maire a tenu à féliciter l'ensemble du personnel communal et des élus pour leur disponibilité, ainsi que le dynamisme des associations et des commerces locaux.

Un hommage particulier a été rendu à M. André WEILER, Maire honoraire et Mme Arlette OMODEI, adjointe aux associations et affaires sociales, qui après plus de trente années passées au service de la commune, ne se représenteront plus aux prochaines élections, au même titre que M. Guy PARENT et Mme Bruna REYTER.



C'est par une phrase de Nelson MANDELA « Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès », que M. DESTREMONT a terminé son allocution tout en donnant la parole à un représentant du Conseil Municipal des Jeunes, afin qu'il présente ses vœux au public venu en très grand nombre.

Le premier magistrat a ensuite invité l'assistance au traditionnel verre de l'amitié.

Calendrier 2014

JANVIER

Dimanche 12..... BEFANA de l'A.F.F.I.Salle Po
Vendredi 17 ... Vœux du Maire.....Mairie
 Dimanche 19..... Théâtre du Comité des FêtesSalle Po
 Vendredi 24..... Galettes de l'O.N.A.C.....Temple
 Dimanche 26..... A.G. CountrySalle Po

FEVRIER

Samedi 01..... A.G. de l'A.T.S.O.....Mairie
 Dimanche 02 A.G. HarmonieSalle de musique
 Vendredi 07..... A.G.A.S. Pompiers.....Temple
Dimanche 16..... LOTO du C.C.A.S.....Salle Po
**Vendredi 21..... Nouveaux arrivants et
 Nouveaux berceaux 2013Mairie**
 Samedi 22 Audition de l'Harmonie.....Mairie
 Dimanche 23..... Carnaval de l'A.P.E.....Salle Po
 Lundi 24..... A.G. de l'O.N.A.C.....Temple

MARS

Lundi 04..... Centre aéré (du 03 au 07).....Multi-accueil
 Vendredi 07..... A.G. du C.C.M.Salle Po
Vendredi 14..... Nouveaux berceaux 2012.....Mairie
 Samedi 15..... Poker de l'U.S. Basket.....Mairie
 Dimanche 16..... Choucroute de l'Harmonie.....Salle Po

AVRIL

Samedi 05..... C.C.F.D. des Enfants.....Salle Po
 Samedi 12..... Soirée pétanque.....Temple
 Dimanche 13..... Après-midi Country.....Salle Po
 Mercredi 16..... A.G. du C. des F.Mairie
 Mercredi 23..... Collège d'Aumetz.....Salle Po
 Vendredi 25..... Festival « Mines en Choeur » Salle Po-Mairie
 Samedi 26 Festival « Mines en Choeur » Temple-Foyer
 Dimanche 27..... Festival « Mines en Choeur » Maison des Ass
Lundi 28..... Centre aéré (du 29 avril au 03 mai)
Mercredi 30..... Cérémonies du 1er MaiMairie

MAI

Samedi 03..... Soirée Spaghettis de l'A.F.F.I.Salle Po
 Jeudi 08..... Marche du club «GYM et MARCHE».....Salle Po
Jeudi 08..... Cérémonies de l'Armistice.....Mairie
 Samedi 10..... Journée de l'Artisanat du C des F.....Salle Po
 Dimanche 11.... Journée de l'Artisanat du C des F.....Salle Po
 Samedi 17..... Soirée Nippon Kempo.....Salle Po
Samedi 24..... Fête des Mères Municipalité.....Salle Po

JUIN

Dimanche 01..... Brocante du C. des F.....Temple et Rues
Mercredi 04..... Biblio.....Temple
 Lundi 09..... Tournoi Foot Féminines.....Stade
 Samedi 14..... Kermesse de l'A.P.E.....Salle Po
 Dimanche 15..... Challenge de Pétanque.....Place de la Mairie
**Samedi 21..... Fête de la musique.....Place de la Mairie
 et temple**
 Mercredi 25..... Concours de Pétanque.....Place de la Mairie
 Vendredi 27..... A.G - club GYM et MARCHE.....Mairie
 Vendredi 27 Feux de la St Jean de l'U.S Foot.....Stade
 Samedi 28..... Gala P'tites Nanas.....Salle Po
 Dimanche 29..... A.G. Basket.....Gymnase

JUILLET

Lundi 07.....Centre aéré (du 07 juillet au 01 août)
Lundi 14.....Kermesse.....Place de la Mairie et Temple

AOUT

Dimanche 03..... « Pic-Nic » de l'A.T.S.O.PO ou Temple
 Dimanche 10.....Challenge Foot-1er tour.....Stade
 Vendredi 15.....Challenge GORISEK-Finales.....Stade
 Dimanche 24..... Vide-Grenier Foot.....Parking Inter

SEPTEMBRE

Dimanche 07.....Marche populaireSalle Po
**Vendredi 12..... Réception des enseignants et parents d'élèves
 Salle de la Mairie**
 Dimanche 21..... Journée retrouvailles de l'A.F.F.I.Salle Po
 Dimanche 28.....Fête des Vendanges de l'A.T.S.OSalle Po

OCTOBRE

Jeudi 02.....Reprise des goûters des anciens.....Foyer municipal
 Samedi 11.....Soirée Vache d'Assoc'.....Salle Po
Jeudi 16Noces d'Or-C.C.A.S.Salle Po
 Samedi 18.....Soirée dansante COUNTRY.....Salle Po
Vendredi 24.....Bourse aux livres.....Temple
Samedi 25.....Bourse aux livres.....Temple
 Samedi 25 ...Soirée Foot contre la mucoviscidose.....Salle Po
 Dimanche 26.....Bourse aux livres.....Temple

NOVEMBRE

Samedi 01.....Couscous de l'Amicale des Algériens ..Salle Po
 Dimanche 09.....Concert de l'Harmonie.....Salle Po
 Lundi 10.....Apéro de l'ONAC.....Salle Po
 Mardi 11.....Repas de l'O.N.A.C.Salle Po
Mardi 11.....Cérémonies officielles de L'armistice.....Mairie
 Dimanche 16..... Bourse aux jouets du C. des F.....Salle Po
 Samedi 22.....Soirée moules-frites de l'U.S. Foot.....Salle Po
 Dimanche 23..... St Cécile de l'Harmonie.....Mairie et Temple
 Vendredi 28..... Soirée beaujolais de l'O.N.A.C.Salle Po
Samedi 29Cérémonies officielles de St Barbe.....Mairie

DECEMBRE

**Jeudi 04.....Hommage aux morts pour la France
 pendant la guerre d'ALGERIEMairie**
Vendredi 05..... Téléthon-St Nicolas des écolesEcoles
Samedi 06..... Poker du Téléthon.....Mairie
 Dimanche 07..... St Nicolas de l'A.T.S.OSalle Po
Mercredi 10.....Colis des Anciens-C.C.A.S.Temple
Jeudi 11Goûter des Anciens-C.C.A.S.Mairie
 Dimanche 14..... Repas de l'U.S. PétanqueSalle Po
 Mardi 16Père Noël de l'A.P.E.Temple



PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

Février	Mars	Avril	Mai	Juin
<p>Animation « Tapis de lecture » Sur le thème des différences Du 04/02 au 28/02</p>	<p>Animation « Raconte tapis » Bloomoune et Jojo la mèche Du 03/03 au 31/03</p> 	<p>Expositions « Les mots de la gourmandise » <i>Des auteurs font redécouvrir et mettent en scènes les subtilités de notre langue à travers des expressions courantes autour de la nourriture</i> aux horaires d'ouverture de la médiathèque Du 08/04 au 29/06</p>	<p>« Le cercle de lecture » <i>Réunion conviviale, libre et sans contrainte, ou chacun présente (autour d'une tisane ou d'un café) un ou plusieurs ouvrages lus dans le mois.</i> à 20h00 – MENSUEL</p>	<p>"Insolivres 2014" <i>Programmation de lectures et de spectacles dans des lieux insolites du département.</i> 7^{ème} éditions. Du 01/06 au 30/06 - ANNUEL</p>
<p>« Les doudous-lecteurs » Histoires, conte, comptines, musiques... à 10h30 - MENSUEL</p>	<p>Animation « À vous d jouer » Après-midi jeux de société le 01/03 à 14h00 TRIMESTRIEL</p>	<p>« Les doudous-lecteurs » Histoires, conte, comptines, musiques... à 10h30 - MENSUEL</p>	<p>« Les doudous-lecteurs » Histoires, conte, comptines, musiques... à 10h30 - MENSUEL</p>	<p>Exposition « En avant la musique » <i>Sur le thème des instruments du monde.</i> Du 13/06 au 27/06</p>
<p>« Le cercle de lecture » <i>Réunion conviviale, libre et sans contrainte, ou chacun présente (autour d'une tisane ou d'un café) un ou plusieurs ouvrages lus dans le mois.</i> à 20h00 – MENSUEL</p>	<p>« Le cercle de lecture » <i>Réunion conviviale, libre et sans contrainte, ou chacun présente (autour d'une tisane ou d'un café) un ou plusieurs ouvrages lus dans le mois.</i> à 20h00 – MENSUEL</p>	<p>Animation « Petit délire » <i>Présentation des nouveautés autour d'un petit-déjeuner.</i> à 10h00 - TRIMESTRIEL</p>	<p>Le cercle de lecture...</p> 	<p>« Les doudous-lecteurs » Histoires, conte, comptines, musiques... à 10h30 - MENSUEL</p>
<p>« Spectacle contes et musique » à Aumetz, salle polyvalente le 23/02 à partir de 14h00</p> 	<p>« Les bons contes du mercredi » <i>Mireille offre aux enfants de 3 ans et plus un spectacle sur un thème défini, suivi d'un atelier et d'un goûter...</i> à 14h00 - TRIMESTRIEL</p>	<p>Mmmmh, la gourmandise!</p> 	<p>« Le cercle de lecture » <i>Réunion conviviale, libre et sans contrainte, ou chacun présente (autour d'une tisane ou d'un café) un ou plusieurs ouvrages lus dans le mois.</i> à 20h00 – MENSUEL</p>	<p>Animation « À vous d jouer » Après-midi jeux de société le 01/03 à 14h00 TRIMESTRIEL</p>
				<p>« Les bons contes du mercredi » <i>Mireille offre aux enfants de 3 ans et plus un spectacle sur un thème défini, suivi d'un atelier et d'un goûter...</i> à 14h00 - TRIMESTRIEL</p>



La conteuse Lea PELLARIN

INSOLIVRES 2014 à Aumetz

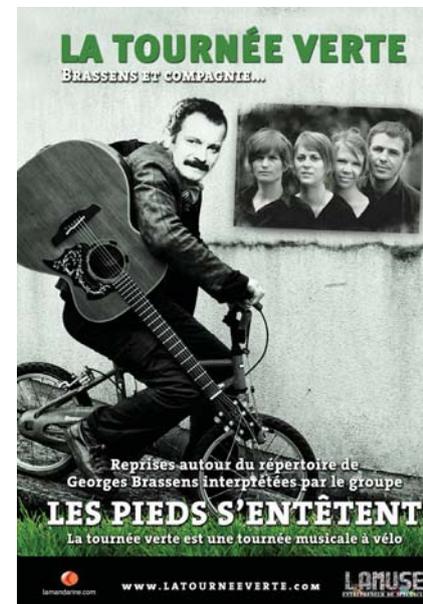
« Feu vert sur les bibliothèques du Pays-Haut »

Dans le cadre de la collaboration entre bibliothèques du Pays-Haut -Val d'Alzette, les bibliothèques d'Aumetz, Audun-le-Tiche, Boulange et Villerupt proposent des spectacles sur le thème des cabanes et de l'écologie. Cette collaboration s'insère dans le cadre des Insolivres 2014 avec le Conseil Général de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle.

Au programme à Aumetz :

-le mercredi 4 juin à 15h : Intervention de la conteuse Léa Pellarin sur le thème de la nature et de l'écologie « Le cheveu sur la soupe » : un vieux jardinier prépare une soupe de contes- légumes. Public familial – Gratuit – Lieu à déterminer.

-le mardi 10 juin à 17h : sur le nouveau kiosque de la place de la mairie, la médiathèque accueille la « Tournée Verte » : « Les Pieds s'entêtent » présenteront un spectacle-concert intitulé « « Brassens et Compagnie ». A cette occasion, pour rester dans le thème, le kiosque sera décoré en cabane. Spectacle gratuit – Public familial.





La rue des jardins ...



... dans son intégralité.



Les trois parkings ...



... de la place ...



... de la Maladrée.



La rue Verlaine ...



... dans son ensemble.



Montage du kiosque.

EVOLUTION DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE



Coupe des arbres et arpentage en vue de l'implantation des volumes suivants les plans de la maîtrise d'ouvrage



Terrassement, décapage d'une première couche, puis remblai pour les fondations.



Préparation et début de la pose des bordures, pavés et revêtements de sol.



Finition des sols, pose des jeux et construction du kiosque.

LE CLUB GYM ET MARCHÉ

MULTIPLIE SES ACTIVITES



Danses de salon le lundi de 18h à 19h30, salle de spectacles



Séance de gym d'entretien le lundi de 20h30 à 21h30, salle de spectacles.



Séance de Zumba le jeudi de 20h à 21h, salle de spectacles



Séance de gym douce le vendredi de 9h à 10h, salle de spectacles



Sortie marche, tous les mardis de 9h à 11h et les jeudis de 13h45 à 15h45, rendez-vous ancien passage à niveau, rue du Puits.

Et aussi une section multisports (basket, volley, ...) le lundi de 20h à 22h au gymnase.

Renseignements et inscriptions sur place aux horaires indiqués.

Programme 2014 :

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| - Soirée < beignets > : | lundi 10 mars |
| - Sortie Restaurant : | dimanche 16 mars |
| - Marche du Printemps : | jeudi 8 mai |
| - Assemblée générale : | vendredi 27 juin |
| - Sortie / Excursion : | dimanche 29 juin |
| - Marche de clôture : | jeudi 3 juillet |
| - Marche populaire : | dimanche 7 septembre. |

La Présidente, Bernadette Humbert et son comité, vous souhaite une Bonne Année 2014



L'Association des Parents d'Elèves d'Aumetz est heureuse de vous convier au

« Grand Défilé de Carnaval »

le dimanche 23 Février 2014 à partir de 13h45 dans les rues d'Aumetz !

Animations : pêche aux canards, atelier maquillage, chamboule-tout,

Musique et restauration sur place (crêpes, gaufres...)

Venez nombreux !

Le départ se fera place de la Mairie (si le temps le permet), ensuite nous vous attendrons tous à la salle polyvalente pour

le Grand Bal des Enfants !



L'A.F.F.I.

Festival du film italien

Cette année encore, la soirée spaghetti du festival du film italien fut un succès. La salle polyvalente d'Aumetz était bondée et les convives paraissaient satisfaits des pâtes et du service. Nous remercions la mairie pour le financement du ciné- bus

Fête de l'épiphanie

Nous nous sommes retrouvés le 12 janvier pour la traditionnelle fête de l'Epiphanie. Les membres de l'association étaient entièrement satisfaits du repas et de l'ambiance. Ce fut un après-midi très agréable et festif. Surtout lorsque les enfants émerveillés ont vu arriver La Befana qui leur apportait des friandises et des cadeaux

Nous souhaitons enfin à tous les habitants d'Aumetz une bonne et heureuse année 2014.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver le 3 mai 2014 pour la traditionnelle soirée pâtes non-stop qui, nous espérons, attirera autant de monde que les années précédentes.

Le comité

AL CAPONE



OURASI



SEA-BIRD



C.L.C.C.H.

Le turfiste qui aura connu les 3 grands champions ci-dessus pourra se vanter d'avoir vécu la belle histoire des courses ; la nouvelle génération est différente marquée par la rentabilité et les problèmes économiques qui faussent toutes les données. Notre club existe toujours, il ne s'est réuni cette année que pour les obsèques de deux de nos membres, Ferruccio et Françoise à qui l'introduction est destinée .

Les courses elles continuent, pour combien de temps ? l'avenir est sombre, ce n'est pas la taxe à 20 % qui va les favoriser, les chevaux de course étant souvent recyclés dans les centres équestres . Nous allons nous réunir bientôt afin d'organiser une sortie pour l'an prochain , Strasbourg et Reims offrant de belles réunions hippiques c'est vers ces hippodromes qu'iront notre choix .

Bien que la majorité des membres ne soient pas Aumessois ils se joignent à moi pour vous souhaiter :

La Meilleure Année 2014 qui soit



Activités de l'ATSO

lundi : atelier dentelles de 14h à 17h

lundi: cours de slovène de 14h à 18h

mardi : répétition chorale à partir de 20h

Calendrier des manifestations 2014

2 Février : 15 h A.G. salle de la mairie

3 Août : pic nic PO ou temple

28 Septembre : bal des vendanges

7 Décembre : St Nicolas

Saint Nicolas c'est une tradition à l'association slovène. Elle a eu lieu le dimanche 8 décembre, dans une ambiance chaleureuse, à la salle de spectacle magnifiquement décorée. Après un bon repas et avant la venue du St Homme, pour l'accueillir les élèves de l'école Slovène lui ont préparé une surprise. Le bon Dieu, les anges, le père hiver, méphisto et lucifer étaient présents pour un petit divertissement. Puis il est arrivé avec son fidèle serviteur pour distribuer des friandises aux enfants sages, sans oublier nos malades et les personnes âgées. Tout au long de l'après midi, la chorale a chanté et fait participer l'assemblée. Cette belle fête s'est terminée par un copieux goûter, et la tombola encore une fois a fait de nombreux heureux. Merci à toutes et à tous pour votre participation à cette fête. Un grand merci aux bénévoles qui se dépensent sans compter pour que tout soit réussi.

La présidente, le comité de l'ATSO souhaitent à tous les membres une année pleine de réussite dans leurs projets, ainsi qu'à la municipalité, aux associations, aux habitants à tous bonne et heureuse Année 2014

UNION SPORTIVE TENNIS

Assemblée générale du tennis club d'Aumetz

Le 18 Novembre a eu lieu en présence de Monsieur Destremont maire d'Aumetz et de madame Omodéi première adjointe, l'assemblée générale du tennis club d'Aumetz.

Le club traverse des difficultés (disparition de l'école de Tennis, diminution du nombre de licenciés).

Madame Larbre pense et affirme que le nouveau terrain de tennis sera source d'un renouveau.

Cependant la présidente explique qu'il est très difficile de trouver un éducateur qualifié et diplômé pour encadrer les jeunes.

Monsieur Destremont souligne que la municipalité soutiendra le club comme elle l'a déjà soutenu dans les projet du nouveau terrain.

Madame Malgarotti expose le bilan financier 2013.

Il subsiste au club une équipe féminine qui participe aux différents championnats et dont les résultats sportifs en 2013 étaient plus qu'honorables.

Le secrétaire : François Moquay



CONTACTS UTILES

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

1 rue Se GORGON, 57710 AUMETZ

Tél. 03 82 91 05 98

e.mail : bibliothèque@orange.fr

site internet : www.bibliaumetz.com

Ecomusée des mines de fer de Lorraine

25, rue Saint-Léger de Montbrillais

57710 AUMETZ

Tél. 03 82 91 96 26

Permanence musée de NEUFCHÉF

Tél. 03 82 85 76 55

Fax. 03 82 84 45 10

e.mail : musee.des.mines@wanadoo.fr

site internet : www.musee-minesdefer-lorraine.com

US PETANQUE AUMETZ



12-2012



12-2013

Les deux photos ci-dessus prises au même endroit à 1 an d'intervalle nous confortent dans la demande formulée en 2006 et réitérée chaque année (un toit pour l'hiver) le vœu est plus qu'exaucé puisqu'en plus les pistes seront fermées à l'abri du vent, patience et longueur de temps Il va de soi que nous avons hâte d'en prendre possession

Sur le plan sportif c'est moins réjouissant nous allons (peut-être) passer de GR2 à GR 3 , si c'est le cas nous avons bon espoir de remonter de suite fin 2014 , ce sont des évènements hors normes qui sont la cause de cet état de fait .

Notre club a été invité au Luxembourg à une confrontation de 32 équipes représentant la Belgique –le Luxembourg–l'Allemagne et la France , 15 matchs à jouer les 8 meilleurs participent aux finales . Les parties se dérouleront les 04 et 18/01 + 01/02

L'assemblée générale du club aura lieu le dimanche 05 janvier 2014 à 10 h 30 au local , il s'agit d'une AG classique . Le samedi 31 Mai une assemblée extraordinaire aura lieu pour nommer ou renouveler l'actuel comité celui-ci étant en place depuis 4 ans comme le stipule nos statuts . Beaucoup de choses ont évoluées en 4 ans : sur le plan sportif , bien être des joueurs au local , résolution des problèmes , terrain de jeu , hall couvert , finances saines ainsi que nos belles sorties annuelles .

La porte du local est toujours ouverte à toute personne désirant prendre une licence, les nouveaux Aumessois sont aimablement appelés à franchir le pas.

Que tous nos vœux ne soient pas exaucés est dans l'ordre des choses mais que 2014 vous en offre quelques-uns

GÉNÉRATION COUNTRY

2014 est déjà là !

Tous nos vœux de bonheur, de réussite et une excellente santé pour vous et vos familles.



Pour plus de renseignements contacter
Marinette Ercolani
03.82.59.94.66 ou 06.77.43.66.25

Pour les cours Enfants et débutants contacter
Véro : 06.28.29.43.69
Tania : 06.22.81.48.21

La saison 2013 se termine,

Petits et grands se sont réunis pour le traditionnel goûter de Noël ...

Une saison riche en émotion avec les 10 ans du club, notre Bal annuel a connu un franc succès ainsi que notre Après midi country avec pour la 1er fois un barbecue ...

Manifestation pour l'Année 2014

- Assemblée générale le 26 janvier 2014
- Après Midi Country le 13 Avril 2014
- Week end Country en Octobre 2014
- Le 18 Workshop dès 14h suivi d'un Bal country à 20h, animé par Kevin Buckey et Lil'Dixie.
- Le 19 une journée Excellence & Fun avec la participation de la FFCLD

Pour mieux nous connaître n'hésitez pas à visiter notre blog

<http://wakanda57.skyrock.com>

A.N.K.A. NIPPON KEMPO

Samedi 28 décembre, des kempokas du club d'AUMETZ se sont rendus à RAON-L'ETAPE pour un stage de perfectionnement afin d'améliorer diverses techniques.

Ces derniers ont donc eu l'honneur de représenter le club Aumessois dirigé par Monsieur Cyrille CUNY directeur technique de l'union française de nippon kempo et représentant européen du NIPPON KEMPO KIOKAI.



ECHO PAROISSIAL

A l'initiative de notre curé Gérard BELVOIX et des membres du Conseil ce Fabrique, un certain nombre de vêtements sacerdotaux datant du XIX et XX siècle sont désormais sortis de l'ombre, et exposés sur les murs de notre église St GORGON et de la chapelle Notre Dame.

En effet, les chasubles et les étoles étaient depuis plusieurs décennies remisées dans les tiroirs de la sacristie.

Malheureusement avec le temps elles se sont quelque peu défraîchies, c'est pourquoi elles ont été confiées à une entreprise spécialisée,

qui après restauration les a installées au centre de belles vitrines.

Ces prestigieux habits rendent hommage aux ministres de notre culte d'hier et d'aujourd'hui, un parcours historique

à travers les couleurs et les matières.

N'hésitez pas, vous êtes cordialement invités à venir les découvrir.



LE SECOURS CATHOLIQUE – RESEAU CARITAS France

Le Secours Catholique est une organisation à vocation humanitaire, dévouée à aider et soulager les plus pauvres, sans distinction de race ou de religion.

Depuis cinq ans, quelques bénévoles s'emploient à faire connaître un peu plus cette organisation sur le Pays-Haut.

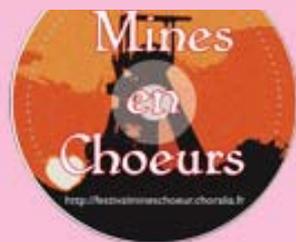
Pour ce faire ; des permanences d'accueil ont lieu au PRESBYTERE d'AUMETZ, les premiers et troisièmes lundi de chaque mois, à partir de 14 heures.

Au cours de ces permanences, les personnes accueillies sont assurées de trouver, écoute, disponibilité et discrétion. Pendant ce temps convivial, chaque cas est pris en considération et aidé dans la mesure des possibilités.

Les fonds récoltés au moment de la Collecte Nationale de Novembre et des bougies de Noël, servent à financer les secours ponctuels en bons alimentaires, à envoyer des enfants des familles en difficultés en colonies de vacances ou camps d'ados, et également à prendre en charge partiellement les personnes désireuses de s'associer au Voyage de L'Espoir à LOURDES.

Nous tenons à remercier, cette année encore, les généreux donateurs à l'occasion de ces campagnes de sensibilisation.

Madeleine et Antoine sont les bénévoles à Aumetz, et joignables au 06.76.52.40.27. Les personnes désireuses de donner un peu de leur temps, sont les bienvenues. Merci.



MINES EN CHOEURS

L'Association est née en novembre 2013. Elle reprend à son compte l'organisation du Festival "Mines en Choeurs" dont la première & seconde édition se sont déroulées à Aumetz le dernier week-end du mois d'avril 2012 & 2013.

Le prochain Festival se déroulera du vendredi 25 au dimanche 27 avril 2014.

L'association a pour but la création à Aumetz ou dans une commune de la Communauté de Communes Pays Haut Val Alzette d'évènements musicaux. Ces évènements ont pour but de réaliser la communion de cultures différentes, d'inspirer le respect et l'admiration de l'autre, d'établir la convivialité, les échanges et l'établissement de liens d'amitié qui bousculent tous les clivages et toutes les frontières.

Prochaines manifestations :

- Samedi 1 Mars 18h, concert du « Quatuor de Luxembourg »
Eglise d'AUMETZ entrée 15€
- Du 25 au 27 avril, festival « Mines en Choeur »
Eglise d'AUMETZ entrée libre

LE QUATUOR DE LUXEMBOURG



HAYDN
Quatuor Opus 3 n° 5 en fa majeur
MENDELSSOHN
Quatuor Opus 13 en la mineur
KREISLER
Trois valse Viennoises

ASSOCIATION DU 3ÈME ÂGE D'AUMETZ

C'est une association dynamique qui reçoit ses adhérents tous les mardi de 14 h à 17 h 30 pour un après -midi récréatif : divers jeux, café, gâteau ...Elle marque également tous les temps forts de l'année : épiphanie, chandeleur, mardis gras, pâques, fête des mères, noces d'or et diamant, beaujolais nouveau, St Nicolas, Noël. Tous les mois sont fêtés les anniversaires.

Les mardi sont également donnés des cours de dentelle animés par Hélène SODI qui accueillera chaleureusement les personnes intéressées.

L'association est ouverte à tous. La cotisation annuelle est de 10€.

Que l'an nouveau réalise vos vœux les plus chers et vous apporte l'esanté, joie et bonheur.

Le Comité

HARMONIE

Le comité, les musiciennes et musiciens de l'harmonie d'AUMETZ vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014. Que 2014 vous apporte tout ce que vous souhaitez pour vous et vos proches. Qu'elle soit remplie de joie, de bonheur et surtout de santé. Nous vous remercions pour votre participation à nos différentes manifestations pour l'année écoulée, et pour le bon accueil que vous nous avez réservé lors de notre traditionnelle aubade.

Sur cette fin d'année 2013 nous avons pu vous faire apprécier notre concert d'automne avec en première partie l'harmonie d'Ottange. Le 13 novembre nous nous sommes rendus à Algrange où notre harmonie a été fort appréciée.

Le 15 décembre concert de Noël à l'église avec la participation de la chorale des trois frontières d'Audun-le-Tiche sous la direction de Gilles GODET.

Bel ensemble que les deux formations réunies. Les chants de Noël étaient au rendez -vous ainsi que l'ambiance.

Les petits lutins de notre école de musique ont eu le privilège de faire l'ouverture de ce concert.

Nous remercions le conseil de fabrique et Mr le curé Gerard BELVOIX de nous avoir ouvert les portes de l'église St GORGON.

Les prochaines dates connues de l'harmonie

- 2 février : assemblée générale
- 16 mars : matinée choucroute
- 30 avril : cérémonie officielle du 1er mai
- 21 juin : fête de la musique
- 09 novembre : concert
- 11 novembre : cérémonie officielle
- 23 novembre : Ste CECILE

Notre harmonie est ouverte à tout le monde. N'hésitez pas à venir nous écouter lors de nos répétitions tous les vendredi soir 20h salle de musique foyer St GORGON dernier étage.

Bonne et heureuse année
Pour le comité
Paola SPANIOL





Votez :
un geste citoyen

Le mode de scrutin change dans notre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaires sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter. (Votre carte d'électeur ne suffira plus.)

QUI VA-T-ON ELIRE LES DIMANCHES 23 ET 30 MARS ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et ses adjoints.

Vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est à dire votre communauté de communes. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

QUI PEUT VOTER LORS DES ELECTIONS MUNICIPALES ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune de résidence.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

PEUT-ON VOTER PAR PROCURATION ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Vous pouvez également remplir le formulaire à l'adresse suivante :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

L'imprimer et le déposer à la gendarmerie, commissariat ou au tribunal le plus proche.

PRINCIPALES NOUVEAUTES

- il vous faudra une pièce d'identité avec photo
- Les bulletins ne devront subir aucune modification. (Toute rature ou signe distinctif entraîne l'annulation du vote.)

Pour plus d'infos : www.interieur.gouv.fr Rubrique élections

Sur les Registres de l'Etat Civil :

Naissances

NEKAA Insaf le 06 octobre à THIONVILLE
BICKEL Kenzo le 11 octobre à THIONVILLE
HUBERT Gabriel le 08 novembre à THIONVILLE
DALMAR Nathan le 15 novembre à THIONVILLE
PETRUZZI Emie le 19 novembre à BRIEY
MORADI Adam le 19 novembre à THIONVILLE
CHOTIN Ambre le 03 décembre à THIONVILLE
FADEL Nelya le 17 décembre à ESCH-SUR-ALZETTE
NOURY Lenny le 18 décembre à THIONVILLE
PHILIPPE-MOUREY Lilou le 15 janvier à THIONVILLE



Mariages

Sandrine ZIEGLER et Maxime ALBRIGO le 14 décembre

Décès

Christie's CLARY le 17 octobre à l'âge de 40 ans
Aldo NERI le 03 janvier 2014 à l'âge de 88 ans
Consolina LAZIO veuve TARQUINIO le 14 janvier à l'âge de 100 ans
Blanche REDOLFI DE ZAN veuve CARNIO le 17 janvier à l'âge de 86 ans
Christian TRIDANT le 18 janvier à l'âge de 60 ans



Tribune libre Opposition

Au moment de la distribution du bulletin municipal, les fêtes seront pratiquement oubliées, cependant toute l'équipe de la liste Aumetz Différent, vous présente tous ses vœux pour l'année 2014.

Que cette nouvelle année vous réserve bien être, santé et réussite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers. Nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes qui subissent la crise de plein fouet, et qui chaque jour doivent affronter la triste réalité du chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

Cette année, sera aussi celle des élections municipales.

Après six années passées dans l'opposition, nous n'avons, hélas rien à mettre à notre actif, pour ce mandat.

La leçon que nous retiendrons de ce mandat est d'avoir eu face à nous, une majorité prête à tout pour ne laisser aucune place à l'opposition, et qui a été jusqu'à ignorer nos interventions lors des conseils municipaux. malgré nos demandes, souvent répétées, aucun compte-rendu de conseil, aucun bulletin municipal, ni même la presse locale n'ont rapporté nos remarques et propositions. Tout ce qui venait de l'opposition était considéré sans importance.

Pour exemple, une requête présentée par l'opposition concernant des lignes de bus pour le Luxembourg, n'avait pas été jugée digne d'être prise en compte (trajet- coût).

Elle fut pourtant reprise au compte de la majorité qui l'inscrivit à l'ordre du jour du conseil suivant, où, là, elle eut toute son importance ! Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

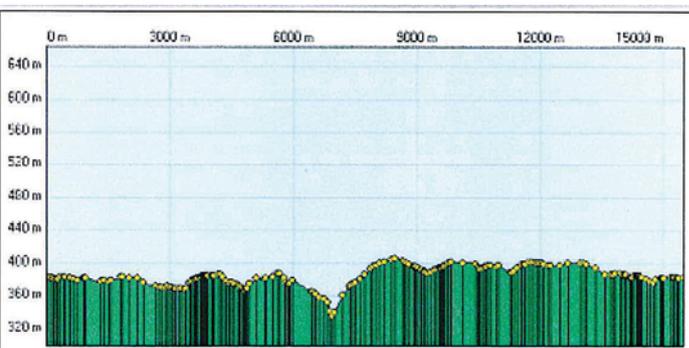
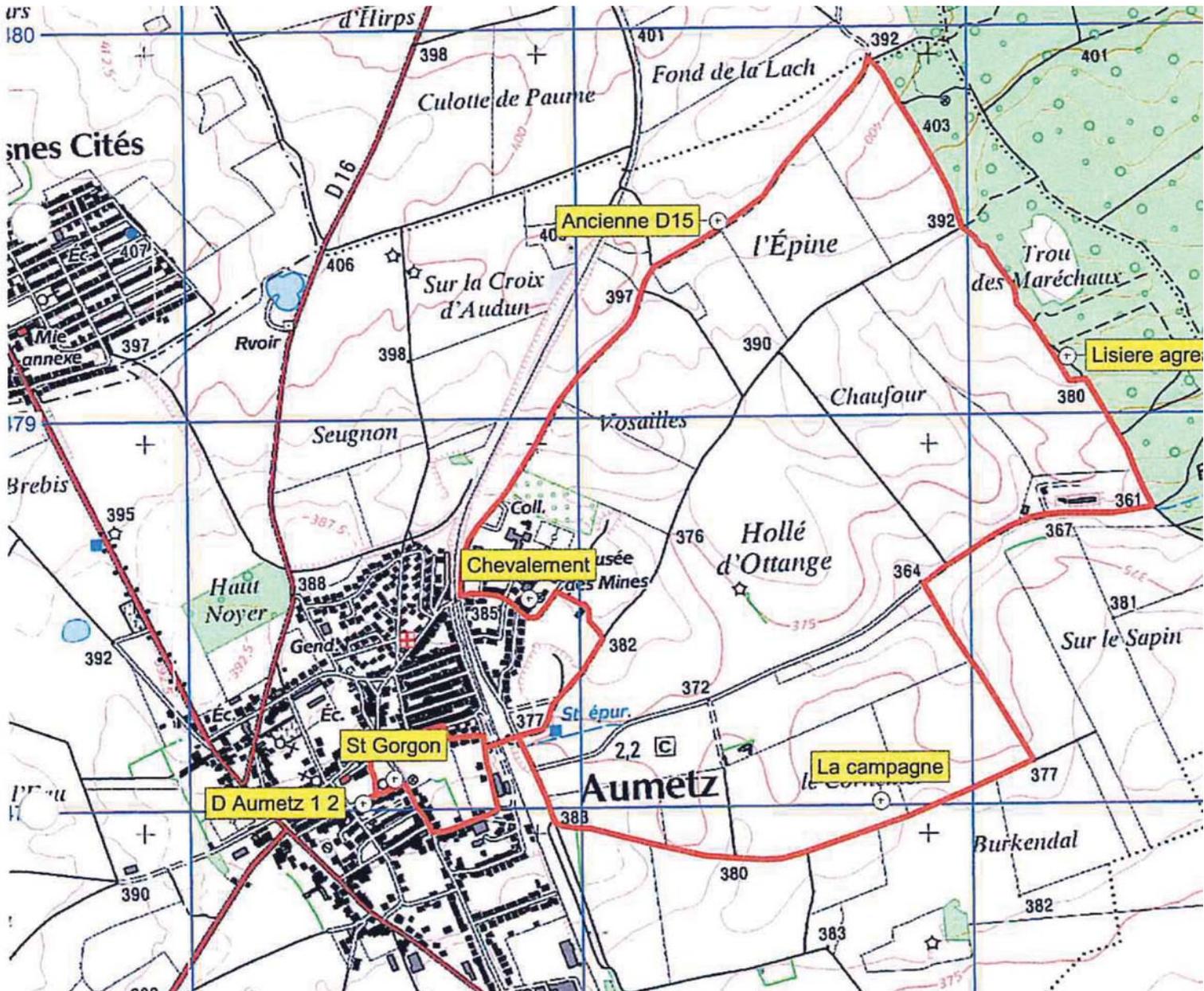
Par ce comportement durant toute la durée du mandat, la majorité a montré ainsi, son très peu, ou plutôt, son manque d'égard total vis-à-vis d'une partie importante de la population, dont nous portons la voix.

Pourtant, le rôle du conseiller municipal est d'agir pour le bien être de la population dans sa globalité, comme le soulignait Monsieur le Maire dans un précédent bulletin municipal.

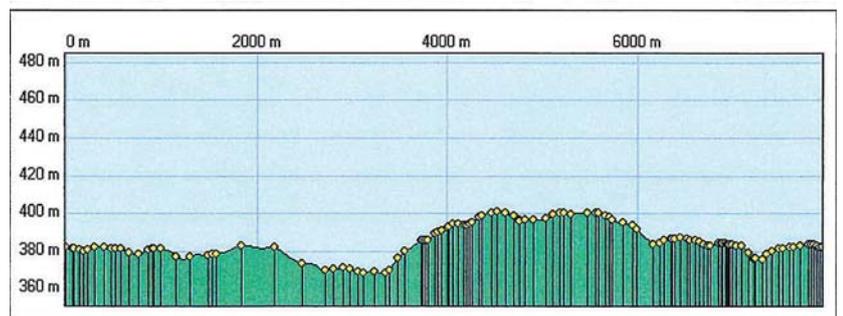
C'est donc avec un grand regret, un constat amer de n'avoir pas pu servir au mieux nos administrés ce sentiment de laisser pour compte et de dérangeant que nous terminons ce mandat.

Nous remercions encore une fois nos électeurs pour le soutien qu'ils nous ont apporté. Les élus de la liste « Aumetz Différent »

LES SENTIERS DE RANDONNÉES



Description	Distance à plat	15480 m
	Distance réelle	15480 m
	Altitude minimum	334 m
	Altitude maximum	405 m
	Dénivelée positive	192 m
	Dénivelée négative	192 m
	Différence d'altitude	0 m



Description	Distance à plat	7932.29 m
	Distance réelle	7934.64 m
	Altitude minimum	367 m
	Altitude maximum	400 m
	Dénivelée positive	71 m
	Dénivelée négative	71 m
	Différence d'altitude	0 m

